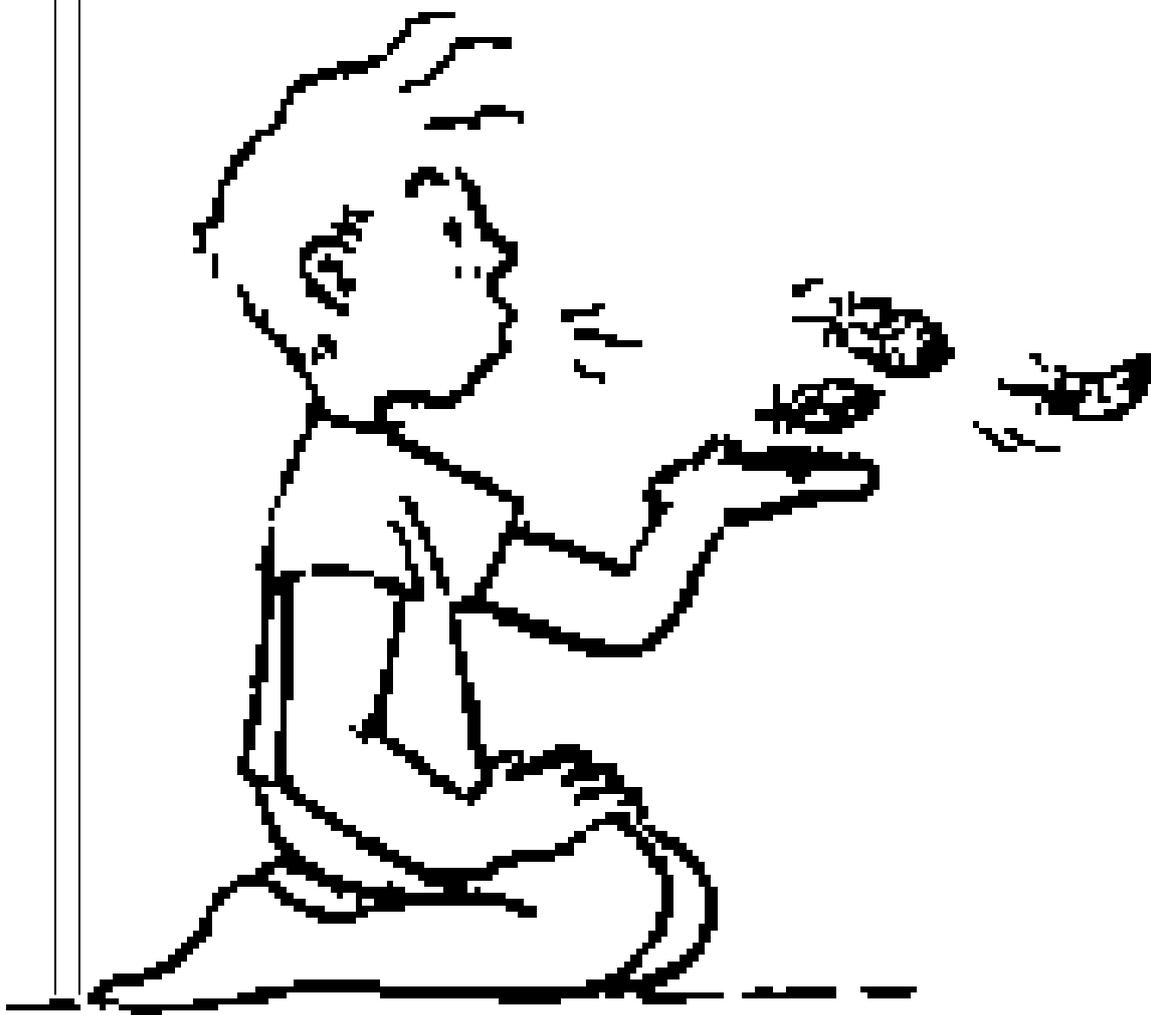


# LE SOUFFLE

REVUE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES DE LA SANTÉ

Novembre 2011



**AD**



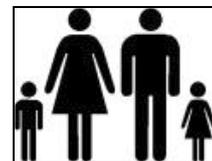
**ATP**



**SASI**



**APES**



**APAD**

## Comité exécutif de l'A.Q.P.S. pour l'année 2011-2012

*Présidente*



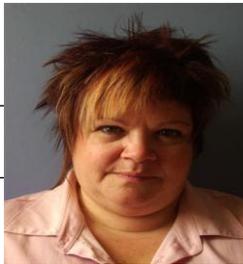
**Madame Alice Turpin**  
CFP Vision-Avenir  
CS Portages-de-l'Outaouais  
Travail : (819) 771-7620 # 228  
[turpinal@cspo.qc.ca](mailto:turpinal@cspo.qc.ca)

*1<sup>ère</sup> Vice Présidente*



**Madame Mireille Lachaine**  
CFP Performance Plus  
CS de la Rivière-du-Nord  
École : (450) 566-7587 # 7657  
[mireille.lachaine@videotron.ca](mailto:mireille.lachaine@videotron.ca)

*2<sup>e</sup> Vice Présidente*



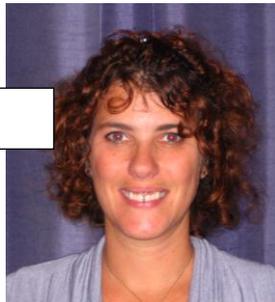
**Madame Marie Lauzon**  
CFP Performance Plus  
CS de la Rivière-du-Nord  
École : (450) 566-7587 # 7657  
[lauzonmarie@hotmail.com](mailto:lauzonmarie@hotmail.com)

*Trésorière*



**Madame Chantal Lussier**  
CFP de l'Ouest de Montréal  
CS Marguerite-Bourgeoys  
École (514) 333-8886 # 7426  
[chantal.lussier@csmb.qc.ca](mailto:chantal.lussier@csmb.qc.ca)

*Relationniste*



**Madame Edith Tremblay**  
CFP Vision-Avenir  
CS Portages-de-l'Outaouais  
Travail : (819) 771-7620 poste707960  
[tremblae@cspo.qc.ca](mailto:tremblae@cspo.qc.ca)

*Secrétaire*



**Monsieur Oscar W. Chacon Q**  
CFP de l'Ouest de Montréal  
CS Marguerite-Bourgeoys  
École (514) 333-8886 # 7421  
[Oscarwilliam.chaconquintanilla@csmb.qc.ca](mailto:Oscarwilliam.chaconquintanilla@csmb.qc.ca)

## *Mot de la Présidente*



Bonjour à tous les collègues enseignants en formation professionnelle,

Voilà que j'entame la 5<sup>e</sup> et dernière année d'un mandat à titre de présidente de l'AQPS; une association en laquelle je crois et qui a besoin de bénévoles pour mener à bien tous les dossiers entrepris.

Le dossier le plus palpitant et qui retient l'attention, c'est l'annonce d'un prix **DISTINCTION 3-M DUFORT ET LAVIGNE**. Une bourse sera décernée à l'enseignant ou l'enseignante méritante du secteur **SANTÉ** d'un centre de formation professionnelle du Québec. Les critères d'évaluation retenus sont les douze (12) compétences de l'enseignant en formation professionnelle. Le comité exécutif travaille sur la composition du jury et l'élaboration des procédures pour atteindre la bourse. Vous trouverez dans ce journal d'autres détails à ce sujet.

Merci à M. Marc-André Roux, représentant de la compagnie 3M au Québec et de Dufort et Lavigne, représenté par M. François Godin pour cette opportunité de valoriser la profession enseignante au secteur santé de la formation professionnelle.

Autre dossier en cours : nous travaillons avec le président de l'association des assistants techniques en pharmacie pour que les membres de ce groupe d'enseignants participent plus activement à l'AQPS. Le congrès à Sherbrooke nous a permis de tisser des liens et de valider les besoins de tous lors des ateliers du congrès. Un suivi vous sera rendu lors du congrès en Outaouais.

Parlant congrès, merci pour l'accueil de la région de Sherbrooke; vous nous avez fait vivre beaucoup d'émotions et nous avons pu découvrir une autre belle région du Québec.

De plus, nous attendons toujours l'implication d'autres régions pour la tenue d'un congrès de l'AQPS; les outils d'aide à la préparation d'un congrès sont élaborés et disponibles pour vous. Pour aider et supporter l'équipe centre qui nous reçoit, le comité exécutif planifie des rencontres. Soyez les premiers à annoncer la première bourse **DISTINCTION 3-M DUFORT ET LAVIGNE** en mai 2013.

Une demande de la Fédération des Préposés(es) aux Bénéficiaires du Québec mérite votre attention. Deux préposées aux bénéficiaires demandent de signer une pétition au regard de la tâche d'un préposé et d'une formation universelle pour tous les préposés qui travaillent auprès de la personne âgée en hébergement de tous types. Vous trouverez la pétition dans ce journal ainsi que le lien pour signer de façon électronique.

Sur ce, je vous encourage à participer ou à vous impliquer activement dans l'association qui vous représente, l'AQPS. Elle nous permet d'échanger sur nos pratiques et d'y cueillir de nouvelles idées pour nos collègues ou nos élèves.

Je vous attends en grand nombre en Outaouais... En attendant, profitez de chaque journée et du temps des fêtes qui arrivent à grands pas...avec ou sans neige.

Alice Turpin, présidente.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES PROFESSEURES DE SANTÉ

*L'exécutif  
s'engage  
à être vigilant  
au niveau  
du contenu du journal,  
des fautes d'orthographe  
et de syntaxe  
des auteurs  
des articles  
publiés.*

### ***Insertion publicitaire***

**VOULEZ-VOUS VOUS FAIRE CONNAÎTRE À  
TRAVERS LE QUÉBEC?**

200\$	page complète
100\$	½ page
25\$	carte d'affaires

**NE VOUS GÊNEZ SURTOUT PAS, PARLEZ-EN!!  
N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS SOMMES LUS À  
TRAVERS LA PROVINCE.**

**CONTACTEZ :**

**MIREILLE LACHAINE**

**TÉL : (450) 566-7587 EXT. 7657.**

**OU**

**[mireille.lachaine@videotron.ca](mailto:mireille.lachaine@videotron.ca)**

Le Souffle est publié 2 fois par année.

Il est distribué gratuitement à tous nos agents de liaison qui feront par la suite la distribution dans leur centre au niveau de tous les paliers :

- Enseignants
- Conseillers pédagogiques
- Directions
- Différents Partenaires (MELS, OIIAQ, commerçants, etc.)

#### **Note aux lecteurs**

Les textes des collaboratrices n'engagent en rien la responsabilité des membres du comité de l'exécutif.

#### **Dates de tombée**

Les textes pour publication dans ce journal doivent être remis avant le **15 octobre** et le **15 février** de l'année en cours à l'adresse suivante :

**[mireille.lachaine@videotron.ca](mailto:mireille.lachaine@videotron.ca)**

# BABILLARD

Pour visiter notre site WEB, vous pouvez y accéder en appuyant sur Ctrl et cliquez sur le lien suivant : <http://inforoutefpt.org/associations/#aqps>

Cet endroit a été créé pour les membres afin de partager de l'information qui pourrait être utile à d'autres enseignants. S.V.P., nous faire parvenir vos renseignements par courriels à un des membres de l'exécutif.

## **Voici des idées pour aider les élèves à augmenter leurs connaissances et pratiquer leurs compétences**

### **SECRA 3.0**

Simulation d'un exercice de communication en relation d'aide

*SECRA 3* est un logiciel multimédia qui simule une communication dans un contexte de relation d'aide. L'interaction élève-ordinateur prend la forme d'une véritable conversation : l'ordinateur (l'aidé) émet un commentaire initial auquel l'élève (l'aidant) réplique en sélectionnant l'attitude de son choix parmi les six offertes. L'ordinateur émet par la suite un nouveau commentaire. Les échanges se poursuivent ainsi jusqu'à la conclusion de l'entretien. Des aspects multimédias (voix et images) fournissent des indices non verbaux qui rendent la simulation plus réaliste. Le logiciel offre différents thèmes d'entretien. Vous pouvez vous rendre sur le site à l'aide du lien suivant :

<http://ccdmd.qc.ca/ressources/?id=1120>

# Résumé des ateliers du congrès de Sherbrooke

## Conférence d'ouverture

Nous sommes tombés sous le charme de M Michel Langlois, conférencier motivateur. Il a su, par une approche humoristique, nous démontrer que la vie est parsemée d'obstacles et qu'ils ne sont pas insurmontables. Selon lui, il détient la formule magique de la réussite :

1. Avoir un objectif principal
2. Mettre de l'effort
3. Vaincre ses peurs
4. Quand les points 2 et 3 ne fonctionnent pas, allez piger dans la boîte du COURAGE

À travers les étapes de sa vie, M Langlois a appris à persévérer malgré les difficultés rencontrées. Étant aveugle depuis sa jeunesse, il avait comme principal objectif : «vivre comme tout le monde». Pour y parvenir, il a dû mettre beaucoup d'efforts pour prendre sa place dans une société bornée. Il vivait au jour le jour, parfois révolté, découragé, voulant tout abandonner. Il a appris à vaincre ses peurs pour ne pas perdre de vue son objectif. Voulant mettre fin à la discrimination qu'il vivait depuis sa jeunesse, il a réussi à faire introduire une loi de la charte des droits et libertés, interdisant le refus des chiens guides dans les lieux publics. Il s'est ensuite impliqué au sein de la fondation Mira pendant plusieurs années. Maintenant conférencier, il partage ses expériences de vie dans le but de faire comprendre aux gens qu'aucune montagne n'est infranchissable!

## Atelier : «Soins de plaie»

### Madame Anne-Marie Lanciaux, B. Sc. Inf, stomothérapeute

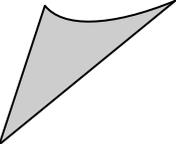
L'atelier de soins de plaies animé par Mme Anne-Marie Lanciaux, nous a permis de différencier les différents types de plaies et leurs stades, rappeler les principes de base du traitement, connaître l'importance de la prévention des plaies par pression, connaître les différentes catégories de pansements et leurs indications et démystifier le rôle de l'infirmière auxiliaire face aux soins de plaies. La loi 90 permet à l'infirmière auxiliaire de prodiguer des soins et traitements reliés aux plaies selon une ordonnance médicale et/ou le plan de traitement infirmier. Elle contribue aussi à l'évaluation d'une plaie. Il revient à l'infirmière de : déterminer et d'ajuster le plan de traitement, de tenir compte des politiques de l'établissement et de travailler en étroite collaboration interdisciplinaire. Mme Lanciaux nous a mentionné l'importance de bien mesurer une plaie et de la documenter correctement sur la feuille de déclaration et d'évaluation de plaie. Elle termine en nous donnant comme livres de référence : Les soins de plaies au cœur du savoir infirmier de l'OIIQ ainsi que le guide de soins de plaies par l'OIIAQ.

## Atelier : «Sédation pédiatrique» Madame Rina Turgeon, B. Sc. Inf

La conférence débute par un retour sur les compétences professionnelles de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire. Mme Turgeon est coordonnatrice en sédation pour la clientèle pédiatrique de 8 jours à 18 ans au CHUS. Elle nous rappelle l'importance du travail d'équipe et de la collaboration. Les objectifs de la sédation, en regard de la clientèle en pédiatrie, sont de diminuer l'anxiété et la douleur; ceux en regard des intervenants sont de connaître et d'appliquer les aspects de la sédation afin d'assurer la sécurité pré et post administration et de respecter les protocoles de l'établissement : formulaire de sédation pédiatrique, si à jeun pré intervention, le lait maternel permis, etc. La sédation seule n'offre aucune protection contre la douleur et l'enfant aura souvenir de l'élément anxiogène. Les médicaments les plus utilisés sont : Atarax, Ativan, crème Emla, Fantanyl, Kétamine, Versed, Hydrate de Chlorale et Morphine dans certains cas.

Il y a quatre types de sédations, mais on doit cependant se souvenir que la première n'exclue pas les autres. On applique parfois la première sédation qui est inefficace ce qui nous oblige à utiliser la seconde et ainsi de suite. La **sédation légère** (anxiolyse, sédation consciente) permet de diminuer l'anxiété et l'enfant peut sembler en « état d'ébriété ». La **sédation modérée** entraîne le sommeil. Il demeure facilement éveillable et peut faire des mouvements comme s'il rêvait. Lorsque la **sédation profonde** est utilisée, l'enfant est difficilement éveillable, mais il répond à la douleur. Cette sédation est un danger pour l'intégrité respiratoire. Le quatrième type est l'**anesthésie** administrée par un anesthésiologiste et nécessite une assistance respiratoire.

Résumé par : Johanna Bisson



**Atelier : «OMÉGA»**  
**Monsieur Guy Bilodeau, B. Sc. Inf., formateur accrédité par l'ASSTSAS.**

M. Bilodeau explique clairement les raisons qui peuvent provoquer une situation de crise et relate des mises en situation afin d'augmenter notre compréhension. Voici donc les raisons :

- L'injustice, car la personne a l'impression que ses droits sont bafoués;
- l'évocation émotionnelle qui fait revivre à la personne une autre situation très désagréable vécue dans le passé;
- les stressseurs aigus comme la douleur, une psychose, un trauma, une peur intense, entre autres et les crises situationnelles comme le deuil, le divorce, la séparation et/ou une perte d'emploi;
- l'accumulation de frustrations qui est la cause la plus fréquente d'un déclenchement de crise.

M. Bilodeau insiste sur le fait qu'il faut considérer l'élément déclencheur du point de vue du client et non pas du nôtre, car il peut nous apparaître insignifiant.

Une situation de crise engendre chez l'intervenant des comportements réactionnels que l'on nomme les «4 F» soit de FIGER, FUIR, FEINDRE ou FONCER. Par contre, il explique également qu'il y a plusieurs réactions qui peuvent être contrôlées, adaptées, professionnelles et réfléchies. Telles que; demeurer calme, désamorcer la crise, suivre un plan de match, faire une planification, élaborer un plan d'intervention.

Il nous fait un tableau sur l'évolution de la crise versus l'anxiété démontrée par la personne : Celui-ci passe du niveau 0 jusqu'au niveau 5 dans l'évolution de la crise en passant par l'activation (changement de comportement), le refus de se calmer, elle commence à paniquer (faire des menaces...), elle utilise l'intimidation (je vais te faire perdre ta job), à ce moment-là, elle passe à l'acte, car son degré d'anxiété est ↑ à 10 degré

Avec des réactions contrôlées :

Le niveau 6 est la récupération, car elle a dépensé beaucoup d'énergie et le degré d'anxiété est ↓ à 4.

Puis finalement, le niveau 7 est la stabilisation par le retour au calme de la personne et le degré d'anxiété redescend à 0.

Pour ajuster mon niveau d'alerte devant la personne il est important selon M. Bilodeau de faire une :

**APPRÉCIATION DU DEGRÉ D'ALERTE**

Il faut avant tout anticiper notre protection avec une distance sécuritaire (distance 1 bras et demi entre nous et la personne) et avoir l'aide nécessaire à proximité et prêt pour intervenir.

Afin de mieux évaluer la situation, nous devons faire l'observation de la personne suivant son âge (effets sur le cardiovasculaire), son poids (une plus grande masse est plus difficile à déplacer), sa taille (hauteur donne une plus grande portée) et la force (car la personne pense que tous les coups sont permis).

Il faut aussi évaluer son verbal et son non verbal (regard, expression du visage, langage corporel, etc..) puis mesurer les réactions par un contact visuel, verbal et le moment idéal pour ↓ la distance sécuritaire afin de la maîtriser.

## ZONE DE SÉCURITÉ (180°)

Dépendamment si la personne est droitère ou gauchère et si nous sommes seuls ou en équipe :

- **Les zones les plus dangereuses** sont face à la personne et le côté dominant (si droitier le côté dominant sera la droite).
- **Les zones les moins à risque** sont situées sur le côté à partir des épaules jusqu'à environ 45° et le côté non dominant.

## L'APPROCHE SÉCURITAIRE

Se présenter avec une attitude «pacifiante»;

utiliser un ton de voix calme et sécurisant;

utiliser le «vous»;

chercher le contact visuel et verbal;

approcher en zone sécuritaire de côté;

interpeller par son nom, M. ou Mme;

chercher à obtenir sa collaboration;

lui dire ce que je veux faire;

faire des gestes lents;

prendre le temps nécessaire;

tenir compte des besoins physiologiques de base : boire, manger, se reposer, éliminer et de ses habitudes de vie, de l'éducation reçue, style de vie de la personne, etc.

éviter la confrontation, donner l'impression à la personne qu'elle sort gagnante si elle collabore;

s'il y a conflit entre deux personnes : faire diversion, éloigner les personnes et offrir de l'aide.

Résumé par :France Grimard

## **Atelier : Difficultés et troubles de l'apprentissage Madame Nathalie Lefebvre, Chargée de cours à l'Université de Sherbrooke Maîtrise en éducation**

Les thèmes abordés lors de la formation ont été : La définition du trouble de l'apprentissage et de la difficulté d'apprentissage, la différence entre le trouble et la difficulté d'apprentissage, les sortes de difficultés d'apprentissage (DA), les sortes de troubles d'apprentissage (TA), les moyens pour y remédier (DA/TA), les termes avec définitions s'y rattachant. Elle nous a aussi remis un exemple de plan de réussite personnalisé pour améliorer la situation des élèves. Par la suite, nous avons survolé de l'évolution des problématiques (difficultés et troubles d'apprentissage), les problèmes associés (DA/TA) et les facteurs de risque.

Est-ce que la réussite scolaire s'en trouve atteinte? Nous avons vu les impacts pour l'étudiant et l'enseignant.

Des pistes d'interventions nous sont mentionnées ainsi que certaines ressources disponibles.

Une grille d'analyse fonctionnelle nous a été remise. Finalement, quelques mises en situation nous sont présentées et nous demandant de repérer les difficultés.

Résumé par : Jessica Dubois

# Résumé des ateliers d'échanges

## SASI théorie et pratique

- **Discussion du nouveau programme SASI :**

Problématique au niveau des stages mères-enfant : plusieurs centres ont augmenté le nombre d'heures de stage dû à la difficulté de l'évaluation.

Dû à la problématique des milieux de stages, certains centres font les évaluations en laboratoire.

- **Discussion du stage soins spécifiques :**

La difficulté rencontrée est la lourdeur de la tâche.

Certains centres ont diminué le nombre d'élèves à 4 par enseignante.

L'importance de débiter lentement avec eux est soulignée afin de bien acquérir la base.

- **Discussion du stage d'intégration :**

La pertinence d'intégrer les élèves en gériatrie versus le degré de difficulté de chirurgie.

Intégration en CLSC

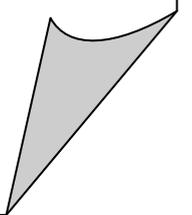
- **Discussion des stages de médecine-chirurgie :**

Certains centres, tous dépendants des milieux de stage, ont augmenté le stage de médecine à 150 heures et descendu la chirurgie à 90 heures.

- **Discussion du stage géronto-gériatrie :**

Difficulté d'augmenter le nombre de patients versus la responsabilité de l'enseignant.

Résumé par: Nathalie Gauthier

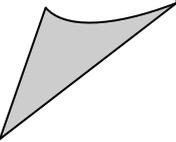


## APES-APAD

### Sujets discutés lors de la rencontre :

- Nouveau programme d'APES/APAD plus difficile au niveau des exigences et il y a une augmentation d'échecs.
- Temps pour l'évaluation de la compétence 9 Procédés de soins d'assistance ainsi que sa forme sont exigeants autant pour l'enseignant que pour l'apprenant.
- Références aux employeurs : quantité et demandes multiples.
- Nouveaux enseignants : difficultés vécues au niveau des stagiaires et des évaluations.
- Système de feuilles de fautes professionnelles.
- Mesures de soutien pour les élèves en échec à la reprise d'évaluation.
- Entrevue sélective dans certaines régions pour les programmes APES/APAD.
- Harmonisation entre les deux programmes : difficulté de la part des enseignants de parler des deux réalités.
- Manque d'heures dans la compétence alimentation ménage, pour certaines commissions scolaires.
- Manque d'heures pour la compétence 11 en soins palliatifs.
- Nombre d'échecs en hausse pour les compétences 3 : infection et contamination et compétence 7 : maladie et incapacités physiques.

Résumé par : Jean Michel Bisailon



## Chefs de groupe

- ❖ En ce qui concerne les stages de maternité et de pédiatrie, il existe deux problématiques principales: les petits milieux n'ont pas suffisamment de patients pour accueillir 6 stagiaires en même temps, les autres, même s'ils ont une clientèle assez volumineuse, doivent partager les milieux de stage avec plusieurs maisons d'enseignement : collège, université, CFP anglophone.
- ❖ Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé les deux modules théoriques maternité et pédiatrie avant de commencer ces stages. La vérification a été faite par une CP au ministère.
- ❖ Même chose pour le stage en santé mentale, certains centres ont été obligés de diminuer le nombre de jours de stage par semaine et de le répartir sur un plus long terme.
- ❖ Dans plusieurs CFP il y a beaucoup d'absences parmi les enseignants, ces absences sont difficiles à remplacer. Il semble exister une problématique au niveau du recrutement et de la rétention du nouveau personnel. Quelques nouveaux enseignants acceptent un remplacement puis se désistent peu après.
- ❖ Un centre note un début de baisse d'inscription.
- ❖ Certains milieux de stage ont demandé d'augmenter le nombre de cohortes et sont par la suite incapables de répondre à la demande pour accueillir les stagiaires ou de les embaucher. Le centre anglophone de l'Outaouais innove: 28 élèves des premières nations suivront leur formation APAD par vidéoconférence 5 heures par jour. Une fois par mois, ils se rencontreront au centre. Les stages s'effectueront dans leur milieu respectif.
- ❖ Le comité régional de stage HSPNET est à sa première année d'implantation dans certains centres. Il est à noter que les avis sont partagés sur les avantages et les inconvénients de cette nouvelle pratique.

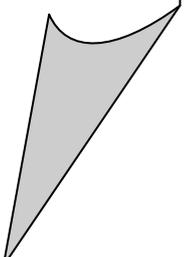
Inconvénients : Ajoute un surplus de travail, difficulté supplémentaire;  
Difficulté à suivre les changements;  
Difficulté à comprendre le système;  
Soutien technique déficient et variable en efficacité.

Avantages : Diminution du temps d'inscription;  
Découverte des nouveaux milieux de stages;  
Permet un meilleur suivi des élèves;  
Permet une meilleure vue d'ensemble.

Les centres tendent à régler entre eux les difficultés au niveau des stages, avant la demande officielle dans HSPnet. En procédant ainsi, les agences ne sont pas au courant des difficultés rencontrées et pourraient arriver à des conclusions erronées.

- ❖ Certains centres ont des difficultés avec l'assiduité de leurs élèves, plusieurs ont des politiques claires d'assiduité, d'autres ont créés avec des employeurs un carnet d'employabilité

Par Gabrielle Pouliot



## REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les membres du comité organisateur de Sherbrooke pour le magnifique congrès de mai 2011. Ils ont su relever ce défi avec brio.

Nous tenons à souligner les efforts déployés et le travail acharné de chacun des membres de l'équipe tout au long des préparatifs de même que durant l'événement. Ils ont fait preuve de détermination, d'initiative et d'une grande créativité dans le but d'offrir aux membres de l'AQPS un congrès inoubliable.

«En route vers de nouveaux horizons».

Sincères félicitations à Mesdames Danielle Bergeron, Claudette Boisvert, Brigitte Dumas, Danielle Garon, Manon Houle et Diane Lavers, pour l'implication et l'efficacité démontrée lors de ce congrès.

Bravo et merci!

Nous aimerions remercier également la présence durant la dernière année de madame Julie Longchamps au sein de l'exécutif. Elle a œuvré à titre de relationniste. On la remercie pour son implication.

Merci Julie

**CONGRÈS ANNUEL 2012  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES DE SANTÉ (A.Q.P.S.)**



*Le Château Cartier, centre de villégiature et de congrès: une expérience sans égal!*

Proclamé «**Meilleur emplacement en ville de site de golf**» par Golf Canada, le Château Cartier se trouve à quelques minutes du cœur de la capitale nationale. Assis sur un terrain de 152 acres, ce centre de villégiature et de congrès propose de nombreuses installations, des services et des commodités. Avec ses 129 chambres et suites luxueuses, le Château Cartier offre à ses invités un hébergement de style provençal français. Le centre de santé offre un équipement hors pair d'exercice intégral, des soins de spa, une piscine intérieure et un bain tourbillon avec une vue pittoresque sur le terrain de golf. À cela s'ajoute l'usage gratuit de l'internet haute vitesse sans fil, une messagerie vocale dans chaque chambre et un stationnement pouvant accueillir 400 véhicules.

Son personnel attentif, crée le climat convivial, témoin de notre hospitalité chaleureuse!

**Château Cartier – Nous sommes plus qu'un hôtel, nous sommes un style de vie!**



[www.chateaucartier.com](http://www.chateaucartier.com)

**Veuillez spécifier que vous réservez pour assister au congrès de l'AQPS**



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES PROFESSEURES DE SANTÉ**

Voulez-vous nous accueillir?

Nous sommes à la recherche de villes hôtes  
pour des futurs congrès.

Laissez nous savoir le plus tôt possible  
votre intérêt à nous recevoir chez vous.

**Adresse postale**

Marie Lauzon

**Courriel**

[lauzonmarie@hotmail.com](mailto:lauzonmarie@hotmail.com)

**Télécopieur**

(450) 562-7722

CFP Performance Plus  
462 avenue Argenteuil  
Lachute, Qc  
J8H 1W9

**Faites-nous parvenir votre candidature  
par la poste, courriel ou télécopieur à  
votre choix**

---

Nom de la commission scolaire et nom du centre

---

Nom du directeur ou de la directrice

signature

---

Nom de la personne responsable du comité organisateur

Prenez note que la signature de la direction engage le centre à soutenir l'organisation au niveau des ressources humaines, ressources financières et ressources matérielles.

Pour connaître les détails de l'organisation d'un congrès et la participation suggérée de chacun des comités (comité organisateur au centre et comité exécutif de l'AQPS), demandez une copie du document à la relationniste de l'AQPS Madame Édith Tremblay ([tremblae@cspo.qc.ca](mailto:tremblae@cspo.qc.ca))

# ADHÉSION 2012-2013

Bonjour à tous,

Étant une association à but non lucratif et non subventionné, nous ne pouvons passer sous silence l'importance de votre adhésion. Tel que convenu, le montant de l'adhésion est maintenant de \$35.00 par membre.

Pour assurer la survie de l'association, nous sollicitons la participation de TOUS les enseignants du secteur santé. Cette cotisation annuelle est notre seule source de financement. L'adhésion de TOUS est souhaitable pour nous permettre de faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur, car présentement seuls les gens qui viennent au congrès adhèrent.

Vous comprendrez que ce montant est très précieux pour nous.

Merci de votre collaboration et au plaisir de se revoir au congrès.

Le comité exécutif de l'AQPS

Envoyer ce coupon ainsi que votre chèque libellé à l'AQPS à :

**A.Q.P.S.**  
**598 Leduc**  
**Valleyfield, Qc**  
**J6S 3Y8**

----- ✂ -----découper -----✂ -----découper -----✂ ----- découper

<b>Nom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Commission scolaire</b>	
<b>Centre</b>	
<b>Programme</b>	SASI <input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> APES <input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> APAD <input type="checkbox"/>
<b>Titre d'emploi</b>	<b>Enseignante</b> <input type="checkbox"/> <b>Autres :</b>

## **Prix DISTINCTION 3M/Dufort et Lavigne**

Ce prix est rendu possible grâce à un don récurrent de M. Marc-André Roux, représentant de Littman-3M au Québec et la compagnie Dufort et Lavigne, représentée par M. François Godin. Ces derniers tiennent à souligner et à remercier le travail, souvent dans l'ombre, de ces formateurs et formatrices des futurs employés de la santé.

### **BUT :**

Ce concours est élaboré afin de mettre en valeur la contribution des enseignants et des enseignantes du secteur de la santé (programmes SASI et APES-APAD) de la formation professionnelle de toutes les régions du Québec.

Ce concours vise à démontrer tout le potentiel pédagogique, les innovations pédagogiques et la qualité de dispensation des enseignements dans le secteur de la santé de la formation professionnelle.

### **Intention :**

Promouvoir et souligner le travail des enseignants et des enseignantes du secteur de la santé de la formation professionnelle du Québec.

### **Critères d'admissibilité :**

1. Être enseignant ou enseignante qualifié(e) ou en formation des maîtres (dans le baccalauréat en formation professionnelle) dans un centre de formation professionnelle d'une région du Québec dans les secteurs SASI-APES-APAD;
2. Être membre en règle de l'AQPS depuis au moins un an;
3. Être reconnu comme modèle dans son milieu de travail;
4. Démontrer de la créativité dans sa manière d'enseigner;
5. Enseigner selon les balises du Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport (MELS), soient selon les programmes et le référentiel;
6. Rayonner auprès de ses élèves.

Les critères spécifiques porteront principalement sur les 12 compétences professionnelles de la formation à l'enseignement professionnel, document publié par le Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport(MELS).

### **Dépôt des candidatures :**

Les mises en candidatures doivent parvenir au comité exécutif de l'AQPS au plus tard huit(8) semaines avant le premier jour du congrès annuel de l'association, par courrier ou par courriel à la présidente ou au président de la dite association.

Les mises en candidatures doivent être présentées par écrit. La présentation du (de la) candidat(e) doit aborder les six critères d'admissibilité.

Une lettre de l'employeur doit être annexée dans lequel on précise le lien d'emploi du (de la) candidat(e). Des lettres de reconnaissances ou d'appuis peuvent être annexées afin de soutenir la candidature.

### **Choix de la candidature gagnante :**

- Une seule candidature par région du Québec sera retenue pour le choix final, pour un maximum de onze mises en candidatures.
- Le comité exécutif procédera au choix final de la candidate par région.
- Le comité d'évaluation des candidatures examinera les dossiers des candidates de chaque région pour choisir trois finalistes, dont un ou une grande gagnante.
- Le choix final sera dévoilé lors de l'ouverture du congrès de l'association.
- Il serait opportun que les candidates soient présentes au congrès pour la remise du prix. Pour assurer la présence des candidats ou des candidates à l'AGA, l'AQPS va défrayer les coûts du déjeuner et du dîner du jeudi à l'ouverture du congrès. \$500 sont remis par M. Roux et M. Godin pour assumer ses frais.
- La bourse gagnante est de \$1000. Et les deux finalistes se partagent chacun une bourse de \$500.

## **Pétition nationale : Soins dispensés aux aînés!**

Vous retrouverez à la page suivante la pétition de la fédération des préposés aux bénéficiaires du Québec. Le comité exécutif de l'AQPS accepte à titre de diffuseur de faire paraître dans son journal, la pétition à la demande de Monsieur Michel Lemelin.

Pour plus de renseignements, allez sur leur site au [www.fpbq.com](http://www.fpbq.com)

Mettre pétition

